

Étiquette de base

GROUPE 3 HERBICIDE

NUFARM
RIVAL 10G
SUPERFLOW
HERBICIDE GRANULAIRE

VENTE PERMISE POUR ÊTRE UTILISÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES
ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges en prélevée dans certaines
grandes cultures.

USAGE COMMERCIAL

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : trifluraline 10,0%

No. D'HOMOLOGATION : 18926 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 22,7 kg

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
Tél: 1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains et les bras à fond après l'application. Éviter de contaminer la nourriture et les aliments pour le bétail. Ne pas contaminer les plans d'eau. Conserver dans l'emballage original pendant l'entreposage.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Éviter la lumière directe lors de l'entreposage. Entreposer au frais. Ne pas entreposer dans un applicateur granulaire pour une période prolongée (au maximum 24 heures).

ÉLIMINATION

SACS NON RÉUTILISABLES :

- Ne pas utiliser ce sac à d'autres fins.
- Vider tout le contenu du sac dans l'applicateur.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

SACS RÉUTILISABLES :

Le sac extérieur est réutilisable. Ne pas l'endommager. Pour l'élimination, le sac extérieur peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur/détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

- Vider tout le contenu du sac dans l'applicateur.
- Rendre le sac vide inutilisable.
- Éliminer le sac intérieur conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

LIVRET

GROUPE 3 HERBICIDE

NUFARM

**RIVAL 10G
SUPERFLOW
HERBICIDE GRANULAIRE**

**VENTE PERMISE POUR ÊTRE UTILISÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET
DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE
SEULEMENT**

Pour supprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges en prélevée, dans
certaines grandes cultures.

USAGE COMMERCIAL

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : trifluraline 10,0%

No. D'HOMOLOGATION : 18926 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
Tél: 1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains et les bras à fond après l'application. Éviter de contaminer la nourriture et les aliments pour le bétail. Ne pas contaminer les plans d'eau. Conserver dans l'emballage original pendant l'entreposage.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter le site Internet www.CropLife.ca.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Éviter la lumière directe lors de l'entreposage. Entreposer au frais. Ne pas entreposer dans un applicateur granulaire pour une période prolongée (au maximum 24 heures).

ÉLIMINATION

SACS NON RÉUTILISABLES :

- Ne pas utiliser ce sac à d'autres fins.
- Vider tout le contenu du sac dans l'applicateur.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

SACS RÉUTILISABLES :

Le sac extérieur est réutilisable. Ne pas l'endommager. Pour l'élimination, le sac extérieur peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur/détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

- Vider tout le contenu du sac dans l'applicateur.
- Rendre le sac vide inutilisable.
- Éliminer le sac intérieur conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application. Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement

contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourniers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Pour réduire les rejets par volatilisation de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15 °C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

CULTURES HOMOLOGUÉES

RIVAL 10G est un herbicide spécialement formulé pour supprimer certaines graminées annuelles et espèces à feuilles larges (dicotylédones) dans le colza (canola), l'orge (application d'automne seulement), le lin (sauf les variétés dont le contenu en acide linoléique est faible, applications d'automne et d'été seulement), le tournesol, la moutarde cultivée, les lentilles (applications d'automne et d'été seulement), les pois (grandes cultures et pour la transformation), la fèverole, et le colza tolérant aux triazines (canola). RIVAL 10G peut aussi être appliqué sur la jachère d'été suivie par le blé dans la rotation offrant une suppression des mauvaises herbes au courant des deux années; il peut aussi être appliqué à l'automne sur une jachère d'été ou du chaume pour supprimer la sétaire glauque et la sétaire verte l'année suivante dans le blé. Consulter la section spéciale intitulée 'MODE D'EMPLOI DANS LE BLÉ'.

RIVAL 10G NE DOIT PAS ÊTRE EMPLOYÉ SUR AUCUNE CULTURE POUR LAQUELLE IL N'A PAS ÉTÉ HOMOLOGUÉ.

PRÉCAUTION

Ne pas laisser le bétail paître sur les cultures traitées ou les faucher pour faire du foin; il n'existe pas assez de données pour supporter ce type d'utilisation.

APPLICATION D'HERBICIDES DE PRÉLEVÉE À L'AUTOMNE

Pour favoriser la conservation des sols, Nufarm ne recommande pas d'appliquer RIVAL 10G à l'automne sur des sols sujets à l'érosion par le vent, par l'eau ou par d'autres facteurs. Une application d'automne sur une jachère d'été n'est pas recommandée, car elle risquerait de soumettre les champs susceptibles, comme ceux qui ont peu de résidus au sol ou les sols à texture légère, à l'érosion éolienne et/ou hydrolique.

Lire attentivement tout le mode d'emploi avant d'appliquer l'herbicide RIVAL 10G.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à RIVAL 10G, herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à RIVAL 10G et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner RIVAL 10G ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. à 1-800-868-5444 ou www.nufarm.ca.

MODE D'EMPLOI POUR TOUTES LES CULTURES (INCLUANT LE BLÉ)

- Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 15% de matière organique, comme les sols tourbeux et les terres noires (maximum 10% de matière organique dans l'orge).
- Ne pas appliquer sur les sols humides qui sont souvent excessivement inondés.
- Ne pas appliquer sur les sols extrêmement bosselés et motteux ou en médiocre état de culture.
- Pour obtenir la meilleure suppression et la meilleure tolérance des cultures possibles, se conformer en tout temps aux directives de l'étiquette. Lire toutes les directives avant d'utiliser RIVAL 10G.

PRÉCAUTION

L'utilisation de RIVAL 10G sur des sols sujets à être inondés (eau stagnante pendant au moins 3-5 jours) peut résulter en une suppression de mauvaises herbes moins efficace. Cette diminution de la suppression des mauvaises herbes peut se produire si les sols sont inondés entre

l'application de RIVAL 10G et la récolte. Si les champs sont inondés pour une période considérable (3 semaines ou plus), il se peut qu'il n'y ait pas de suppression du tout.

Employé conformément aux directives de l'étiquette, RIVAL 10G n'endommage pas la culture traitée. L'affaiblissement des cultures émergées qui survient à cause des facteurs comme un semis trop profond, une humidité excessive, des températures fraîches, la fonte des semis, un sol peu fertile, un sol trop sec ou trop salin, peut augmenter le risque d'endommagement par l'herbicide RIVAL 10G et ainsi retarder la maturité de la récolte, diminuer le rendement ou les deux.

Des cultures très sensibles comme l'avoine, la betterave à sucre et les graminées annuelles à petite semence (le mil, la fléole des prés, l'alpiste roseau, et la fétuque rouge traçante) ne doivent pas être semées l'année qui suit un traitement avec RIVAL 10G.

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR LA ROTATION DES CULTURES

- La vitesse à laquelle RIVAL 10G se métabolise dans le sol dépend de facteurs environnementaux au courant de l'année de l'application et au courant du printemps qui suit l'application, c.-à-d. 1er mai au 1er mai. Si les précipitations au courant de cette période sont sous la moyenne, le taux de rémanence la saison suivante sera augmenté.
- Les cultures impliquées dans la rotation peuvent subir des dommages phytotoxiques (par exemple, le blé) si elles sont semées dans la saison qui suit une saison caractérisée par des conditions inhabituellement sèches et durant laquelle l'application de RIVAL 10G aurait eu lieu. Pour diminuer les dommages à ces cultures, semer peu profondément, dans un lit de semence chaud et humide.

MODE D'EMPLOI POUR LES CULTURES OLÉOPROTÉAGINEUSES, LES CULTURES DE SPÉCIALITÉS ET L'ORGE

(Pour utiliser dans une rotation jachère d'été – blé pour supprimer la sétaire verte dans le blé, consulter la section "MODE D'EMPLOI DANS LE BLÉ")

MAUVAISES HERBES SENSIBLES

GRAMINÉES ANNUELLES :

folle avoine, sétaires verte et glauque (millet sauvage), échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, pâturin annuel, digitale sanguine, éragrostide fétide, brome inerme, brome des seigles et élusine de l'inde.

ANNUELLES À FEUILLES LARGES :

amarante, soude roulante, chénopode blanc, stellaire moyenne, mollugine verticillée, renouée, pourpier, saponaire des vaches et la renouée liseron.

RIVAL 10G supprime les mauvaises herbes ci-dessus quand on l'applique aux doses recommandées et selon le mode d'emploi. Bien suivre toutes les directives d'incorporation. La folle avoine et la renouée liseron peuvent échapper en partie à l'action de RIVAL 10G, mais la concurrence de la culture réprime efficacement les mauvaises herbes qui échappent au traitement de sorte que celles-ci concurrencent peu ou pas du tout la culture. RIVAL 10G supprime les

mauvaises herbes à mesure qu'elles germent, soit au moment où le sol se réchauffe et que la température du sol atteint 6°C.

MOMENT DU TRAITEMENT

RIVAL 10G s'applique avant le semis de la culture et avant la levée des mauvaises herbes. Il doit être bien incorporé dans le sol pour que son action herbicide supprime toutes les mauvaises herbes sensibles. RIVAL 10G ne supprime pas les mauvaises herbes sensibles qui sont déjà levées au moment de l'application. Il supprime uniquement les espèces sensibles au moment de leur germination.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer RIVAL 10G, s'assurer de détruire toutes les mauvaises herbes qui ont germé et qui sont présentes, en disquant, en sarclant le champ ou par suppression chimique. RIVAL 10G peut être appliqué sur des sols recouverts de chaume ou de déchets; parcontre les sols recouverts de beaucoup de déchets doivent être travaillés à fond par disquage avant d'appliquer RIVAL 10G pour permettre au produit de pénétrer la surface du sol. S'assurer que toutes les grosses mottes de sol sont brisées avant d'appliquer RIVAL 10G.

S'il y a épandage de fumier au champ, s'assurer que le sol est travaillé au moins deux fois afin que le fumier soit bien mélangé au sol avant d'appliquer RIVAL 10G.

Si le champ a été brûlé pour détruire les résidus de la récolte précédente (paille, déchets, etc.), s'assurer que le champ est travaillé au moins une fois avant d'appliquer RIVAL 10G.

AVIS : NE PAS LABOURER(CHARRUE) LA TERRE AVANT D'APPLIQUER RIVAL 10G.

MODE D'APPLICATION

Appliquer RIVAL 10G uniformément à la surface du sol à l'aide d'un applicateur pour produit granulaire bien calibré. Ajuster l'applicateur pour appliquer la dose requise de RIVAL 10G en suivant les directives reliées à l'équipement fournies dans la présente étiquette ou en suivant les directives fournies par le fabricant de l'équipement. Ces directives ne servent que de référence pour calibrer l'équipement. Chaque applicateur doit être vérifié fréquemment pour assurer que la dose exacte de RIVAL 10G soit appliquée. S'assurer que RIVAL 10G est appliqué de façon uniforme sur la surface entière du sol et éviter l'accumulation de granules en bandes étroites, etc. Incorporer RIVAL 10G dans le même sens que l'application et dans les 24 heures qui suivent l'application. S'assurer de briser toutes les mottes et les bosses pendant l'incorporation. Lorsque RIVAL 10G est appliqué de façon uniforme, les cultures sensibles de la rotation ne subissent pas de dommages. Éviter d'en appliquer trop.

AVIS : NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G PAR VOIE AÉRIENNE.

INCORPORATION

Incorporer uniquement à l'aide d'un instrument à disques ou d'un sarcler. Les sarclers à travail profond sont à déconseiller. La herse à disques en tandem est conseillée pour la première incorporation. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures qui suivent

l'application de RIVAL 10G. Les deux incorporations doivent être faites à une profondeur de 8 à 10 cm. La seconde incorporation doit être faite à angle droit par rapport à la première. Les instruments aratoires à disques doivent se déplacer à une vitesse de 6 à 10 km/h et les sarcleurs, à une vitesse de 10 à 13 km/h.

AVIS :

- Pour obtenir une suppression des mauvaises herbes maximale et la meilleure tolérance des cultures possible, incorporer RIVAL 10G à une profondeur de 8 à 10 cm seulement.
- Pour incorporer RIVAL 10G dans un sol couvert de chaume ou de déchets de culture, employer un instrument à disques.
- N'employer les sarcleurs pour incorporer RIVAL 10G que si les sols sont en bon état de culture.
 - Pour permettre une meilleure dispersion de RIVAL 10G et une suppression plus efficace, attendre au moins 5 jours pour faire la deuxième incorporation.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION AU PRINTEMPS

RIVAL 10G peut être appliqué au printemps, en présemis incorporé pour supprimer les mauvaises herbes au courant de cette saison de culture, par contre cette application est recommandée au Manitoba seulement. Appliquer les doses de printemps et suivre les directives reliées à l'incorporation. Effectuer un bon travail du sol pour bien préparer le lit de semence. Ne pas appliquer RIVAL 10G sur l'orge, le blé, le lin ou les lentilles au printemps.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION À L'ÉTÉ

Pour supprimer le lin, le colza (canola), le colza résistant à la triazine (canola), les pois, les lentilles, la moutarde, le tournesol et la féverole au courant de l'année suivante, appliquer RIVAL 10G sur la jachère d'été entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre à la dose d'été et incorporer dans les 24 heures suivant l'application de RIVAL 10G. Toutes les autres incorporations peuvent être effectuées quand les mauvaises herbes résistantes poussent au courant du reste de la saison de jachère. Avant de semer la culture au printemps suivant, un travail léger du sol est nécessaire quand le sol est réchauffé. L'opération est nécessaire pour préparer le lit de semence. Il est préférable d'utiliser un vibroculteur ou un instrument à disques à une profondeur de 5-8 cm. Pour une application d'été de RIVAL 10G sur les lentilles ou le lin, consulter les sections spécifiques à ces cultures.

DIRECTIVES POUR UNE APPLICATION À L'AUTOMNE

Pour supprimer les mauvaises herbes au courant de l'année suivante, appliquer RIVAL 10G à l'automne, entre le 1^{er} septembre et le gel du sol en utilisant les doses d'automne et en suivant les directives reliées à l'incorporation. Ne pas retarder la première incorporation de plus de 24 heures suivant l'application de RIVAL 10G. La deuxième incorporation peut être faite au printemps, en même temps que la préparation du lit de semence, à la profondeur recommandée. Si les deux incorporations sont faites à l'automne, un travail léger du sol au printemps suivant et avant de semer la culture sont nécessaires. Il est préférable d'utiliser un vibroculteur ou un instrument à disques à une profondeur de 5-8 cm. Il est préférable d'effectuer les deux incorporations à l'automne. Pour une application de RIVAL 10G sur l'orge, les lentilles ou le lin, consulter les sections spécifiques à ces cultures.

AVIS :

Après une application de RIVAL 10G d'été ou d'automne et avant le semis, passer un vibroculteur ou un instrument à disques à une profondeur de 5-8 cm. Cette opération doit être faite quand le sol est assez chaud pour stimuler la germination. S'assurer que les plantules des mauvaises herbes sont détruites et non repiquées au courant de l'opération. Semer dans un lit de semence bien préparé et sans mauvaises herbes.

**RIVAL 10G GRANULAIRE
TOUTES LES CULTURES SAUF L'ORGE, LE BLÉ, LE LIN ET LES LENTILLES**

CULTURES ET SAISON	Doses recommandées (Produit) en Kilogrammes/Hectare				REMARQUES
	Hectares par sac				
	TEXTURE DU SOL				
	MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.)				
	ZONE DU SOL				
	TEXTURE LÉGÈRE	TEXTURE MOYENNE OU LOURDE			
	Sable, loam sableux	loam, loam limoneux, limon, loam sablo- argileux, loam limono- argileux, argile limoneuse, argile			
	2-6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise	6-15% M.O. zone brune foncée, noire foncé	2-6% M.O. zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise	6-15% M.O. zone noire, noire foncé	

APPLICATION AU PRINTEMPS

Colza (canola), moutarde, tournesol, pois (grandes cultures et de transformation), Colza résistant à la triazine (Canola), Fèverole	8,5 kg 2,7 ha/sac	11,0 kg 2,1 ha/sac	11,0 kg 2,1 ha/sac	11,0 – 14,0 kg 1,6 – 2,1 ha/sac	RIVAL 10G peut être appliqué et incorporé 3 semaines avant le semis jusqu'au semis. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application.
RECOMMANDÉ AU MANITOBA SEULEMENT				Utiliser la dose la plus élevée pour une infestation sévère de folle avoine.	

APPLICATION À L'AUTOMNE

Colza (canola), Colza résistant à la triazine (Canola), pois (grandes cultures et de transformation), moutarde, tournesol, Fèverole	11,0 kg 2,1 ha/sac	14,0 kg 1,6 ha/sac	14,0 kg 1,6 ha/sac	14,0 – 17,0 kg 1,3 – 1,6 ha/sac	Appliquer RIVAL ^{er} 10G entre le 1 septembre et le gel au sol. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application.
				Utiliser la dose la plus élevée pour une infestation sévère de folle avoine.	

APPLICATION À L'ÉTÉ

Colza (canola), Colza résistant à la triazine (Canola), pois (grandes cultures et de transformation), moutarde, tournesol, Fèverole	17,0 kg 1,3 ha/sac	17,0 kg 1,3 ha/sac	17,0 kg 1,3 ha/sac	17,0 kg 1,3 ha/sac	Appliquer RIVAL ^{er} 10G entre le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} septembre. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application.
---	-----------------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------	---

DIRECTIVES SPÉCIFIQUES AU LIN (NE PAS UTILISER SUR LES VARIÉTÉS FAIBLES EN ACIDE LINOLÉNIQUE) ET LES LENTILLES

- RIVAL 10G peut être appliqué sur le lin et les lentilles à l'été ou à l'automne.
- Les deux incorporations doivent être effectuées au courant de l'automne (été) qui précède le printemps où aura lieu le semis de Lin ou de Lentilles.
- Pour assurer que le lit de semence sera ferme et pour maintenir une profondeur de semis uniforme, un travail léger du sol et un lit de semence bien entassé au printemps sont de mise.
- Semer au planteur à une profondeur de 2-4 cm dans un lit de semence humide et ferme.
- Semer le Lin et les Lentilles quand la température du sol est chaude et supérieure à 6°C. Ce qui correspond habituellement après la mi-mai.
- Les facteurs environnementaux mentionnés dans la section "MODE D'EMPLOI POUR TOUTES LES CULTURES" peuvent endommager la culture et diminuer les rendements.

RIVAL 10G GRANULAIRE POUR LES LENTILLES ET LE LIN (SAUF LES VARIÉTÉS BASSES EN ACIDE LINOLÉNIQUE)

Applications d'automne et d'été seulement

CULTURES ET SAISON	Doses recommandées (Produit) en Kilogrammes/Hectare				REMARQUES
	Hectares par sac				
	TEXTURE DU SOL				
	MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.)				
	TEXTURE LÉGÈRE		TEXTURE MOYENNE OU LOURDE		
	Sable, loam sableux		loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux, loam limono-argileux, argile limoneuse, loam argileux, argile		
	2-6% M.O.	6-15% M.O.	2-6% M.O.	6-15% M.O.	
	zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise	zone brune foncée, noire, noire foncé	zone brune foncé, tourbeuse noire et grise	zone noire, noire foncé	

APPLICATION

À

L'AUTOMNE

Lentilles et lin	11,0 kg	14,0 kg	11,0 kg	14,0 – 17,0 kg	Appliquer RIVAL 10G ^{er} entre le 1 ^{er} septembre et le gel au sol. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application.
			2,1 ha/sac	1,3 – 1,6 ha/sac	
	2,1 ha/sac	1,6 ha/sac		Utiliser la dose la plus élevée pour une infestation sévère de folle avoine.	

APPLICATION

À L'ÉTÉ

Lentilles et lin	17,0 kg	17,0 kg	17,0 kg	17,0 kg	Appliquer RIVAL 10G ^{er} entre le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} septembre. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application.
			1,3 ha/sac	1,3 ha/sac	
	1,3 ha/sac	1,3 ha/sac			

DIRECTIVES SPÉCIFIQUES À L'ORGE

- L'application de RIVAL 10G sur l'orge est recommandée comme traitement d'automne seulement.
- L'orge est une céréale dont l'émergence et la croissance sont rapides; elle est naturellement très compétitive, du moment qu'elle est bien établie. **NE PAS UTILISER LES DOSES D'APPLICATION DE L'ORGE SUR D'AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES. CONSULTER LES SECTIONS RELIÉES AUX DOSES D'APPLICATION DES CULTURES OLÉOPROTÉAGINEUSES ET DES CULTURES DE SPÉCIALITÉS AINSI QUE CELLES POUR LES LENTILLES ET LE LIN AU MOMENT D'UTILISER RIVAL 10G SUR CES CULTURES.**
- La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application de RIVAL 10G, à une profondeur de 8-10 cm. La deuxième incorporation devrait aussi être effectuée à l'automne, à angle droit par rapport à la première. Pour obtenir un maximum d'efficacité, attendre au moins 5 jours pour effectuer la deuxième incorporation.
- Si la faible dose de RIVAL 10G est appliquée, la folle avoine et la renouée liseron peuvent

échapper en partie au traitement herbicide. Les dépressions des champs sévèrement infestés de folle avoine devraient être travaillées avant de semer l'orge afin de diminuer la densité de la population de folle avoine.

- Utiliser la dose élevée de RIVAL 10G sur tous les sols dont le contenu en matière organique est de 6-10 pourcent, sauf sur les sables et les loam sablonneux.
- Ne pas appliquer RIVAL 10G dans un champ d'orge traité avec RIVAL, Treflan, Heritage ou Triflurex depuis le 1er juin de l'année précédente.
- Ne pas appliquer sur des sols dont le contenu en matière organique est inférieur à 2 pourcent.
- Le semis devrait être fait au planteur et dans un lit de semence humide et chaud. Ne pas semer dans un sol frais. Si le semis est fait avec un semoir à disque ou un semoir pneumatique, attention de ne pas semer à une profondeur variable et préparer un lit de semence ferme en entassant le sol après le semis.
- Ne pas semer tôt, quand le sol est froid.
- Certains symptômes peuvent être remarqués sur l'orge en début de saison, par contre ces effets ne sont que temporaires et la culture s'en remettra et atteindra son plein potentiel.
- L'application du produit sur des collines arrondies très érodées risque d'affecter la population de la culture.
- L'application du produit sur des champs dont le contenu en matière organique ou la texture du sol varient beaucoup peut affecter négativement la tolérance de la culture et résulter en une suppression variable.
- Consulter la table suivante pour déterminer la dose adéquate de RIVAL 10G à appliquer dans l'orge.

RIVAL 10G GRANULAIRE POUR L'ORGE

Application d'automne seulement

Doses recommandées (Produit) en Kilogrammes/Hectare

Hectare par sac

SAISON ET CULTURE	TEXTURE DU SOL, MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL (M.O.) ET ZONE DU SOL	REMARQUES
	LÉGÈRE MOYENNE OU LOURDE	

Tous les sols avec 2 à 4% M.O.	Tous les sols avec 4 à 6% M.O.	Sable et loam sableux avec 6 à 10% M.O.	loam, loam limoneux, limon, loam limono-argileux, loam sablo-argileux, argile limoneuse et argile avec 6 à 10% M.O.
Zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise	Zone brune, brune foncé, tourbeuse noire et grise	Zone brune, brune foncé, noire	Zone noire et noire foncé

APPLICATION D'AUTOMNE

Orge	8,5 kg	11,0 kg	11,0 kg	14,0 kg	Appliquer RIVAL 10G entre le 1er septembre et le gel au sol. Incorporer dans les 24 heures suivant l'application.
	2,7 ha/sac	2,1 ha/sac	2,1 ha/sac	1,6 ha/sac	

RIVAL 10G GRANULAIRE POUR LE BLÉ

MODE D'EMPLOI POUR LE BLÉ

MODE D'EMPLOI DE RIVAL 10G SUR UNE JACHÈRE D'ÉTÉ QUI SERA SUIVIE PAR LE BLÉ DANS LA ROTATION.

RIVAL 10G peut être mélangé (incorporé) au sol pendant l'année de la jachère d'été pour supprimer plusieurs mauvaises herbes pendant les deux années de la rotation jachère d'été – blé. RIVAL 10G ne supprime que les mauvaises herbes sensibles au moment de leur germination et ne supprime pas les mauvaises herbes établies.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Toutes les variétés de blé de printemps incluant les semi-nains, le dur rouge de printemps et le blé durum.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

ANNÉE DE LA JACHÈRE D'ÉTÉ

Folle avoine

Chénopode blanc

Sétaires verte et glauque (millet sauvage)

Soude roulante

Échinochloa pied-de-coq

Amarante à racine rouge

Ivraie de Perse

Saponaire des vaches
Renouée liseron

ANNÉE DE LA CULTURE

Sétaires verte et glauque (millet sauvage)

Chénopode blanc

Folle avoine*

Renouée liseron*

* La folle avoine et la renouée liseron peuvent échapper en partie à l'action de RIVAL 10G pendant l'année de culture, tout dépendamment de la population de mauvaises herbes et des conditions climatiques, par contre la concurrence de la culture réprime efficacement les mauvaises herbes qui échappent au traitement de sorte que celles-ci concurrencent peu ou pas du tout la culture.

AVIS :

Les mauvaises herbes précédentes sont supprimées si RIVAL 10G est appliqué aux doses recommandées et utilisé selon le mode d'emploi. S'assurer qu'il est incorporé en suivant toutes les directives. Pendant l'année de jachère, il est possible que les mauvaises herbes sensibles ne soient complètement supprimées qu'après la deuxième incorporation quand une couche uniforme de sol traité avec RIVAL 10G sera formée.

MOMENT DU TRAITEMENT

RIVAL 10G peut être appliqué sur la jachère d'été entre le 1er mai et le 31 juillet. Une application hâtive est recommandée afin de bénéficier des meilleurs avantages offerts par la suppression pendant l'année de jachère. Si possible, appliquer RIVAL 10G juste avant la jachère d'été.

PRÉPARATION DU SOL

RIVAL 10G peut être appliqué sur des sols recouverts de chaume ou de déchets tout comme sur un chaume déjà travaillé. Les sols recouverts de beaucoup de déchets doivent être travaillés avant d'appliquer RIVAL 10G pour permettre au produit de pénétrer la surface du sol. Si la croissance végétative est sévère, la détruire avant d'appliquer RIVAL 10G. Cette végétation peut être détruite en sarclant ou par des méthodes de suppression chimique.

MÉTHODE D'APPLICATION

Appliquer RIVAL 10G uniformément à la surface du sol à l'aide d'un applicateur pour produit granulaire bien calibré. Incorporer RIVAL 10G dans le même sens que l'application et dans les 24 heures qui suivent l'application. Éviter d'en appliquer trop.

NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G PAR VOIE AÉRIENNE.

INCORPORATION

Incorporer uniquement à l'aide d'un instrument à disques ou d'un sarclleur. Les sarcleurs à travail profond ne mélangent pas efficacement, ceux-ci peuvent par contre être utilisés pour la première incorporation si la quantité de déchets le prescrit. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures qui suivent l'application de RIVAL 10G. Incorporer RIVAL 10G à une vitesse de 8-13 km/h. Attendre au moins 5 jours avant d'effectuer la deuxième incorporation et même jusqu'à ce que la repousse des mauvaises herbes nécessite un sarclage ou un discage. La seconde incorporation doit être faite à angle droit par rapport à la première. Les deux incorporations doivent être faites à une profondeur de 5-8 cm. Par la suite, le travail du sol doit se faire à une profondeur maximale de 8 cm.

Après les deux incorporations, un travail léger du sol peut être nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes résistante et pour mélanger uniformément RIVAL 10G dans le sol, surtout si un travail profond du sol a été effectué pour les premières incorporations.

Ne pas appliquer et incorporer RIVAL 10G quand le sol est en mauvais état de culture (humide, motté ou bosselé).

DOSE D'APPLICATION

DOSES RECOMMANDÉES EN KILOGRAMMES À L'HECTARE APPLICATION SUR UNE JACHÈRE D'ÉTÉ MATIÈRE ORGANIQUE

	1-3 pourcent M.O.	4-8 pourcent M.O.
DATE D'APPLICATION	KG/HA	KG/HA
Mai	9,5	11,0
Juin	8,0	9,5
Juillet	6,5	8,0

AVIS : NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G DANS UNE ROTATION JACHÈRE D'ÉTÉ- BLÉ SI LE SOL CONTIENT MOINS DE 1 pourcent OU PLUS DE 8 pourcent de MATIÈRE ORGANIQUE.

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE

Bien préparer le lit de semence en travaillant le sol au printemps avec un instrument à disques ou un sarclleur. (Cette opération n'est peut être pas nécessaire si le semis est fait avec un semoir pneumatique ou un semoir à disque). Semer dans un lit de semence humide, chaud et ferme afin d'assurer une germination rapide. S'assurer que les plantules des mauvaises herbes sont détruites et non repiquées au courant des opérations de printemps. Le semoir doit placer la semence de blé à 3-6 cm de profondeur. **LES VARIÉTÉS DE BLÉ SEMI-NAIN DOIVENT ÊTRE SEMÉS PEU PROFONDÉMENT.**

Le lit de semence doit être bien entassé ou hersé après le semis pour assurer une bonne germination.

AVIS:

POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE BLÉ, UTILISER UNE SEMENCE DE BONNE QUALITÉ ET SUIVRE LES PRATIQUES DE SEMIS QUI FAVORISENT DE BONNES CONDITIONS DE CROISSANCE. ÉVITER DE SEMER TROP PROFONDÉMENT, ÉVITER DE SEMER DANS UN LIT DE SEMENCE MEUBLE ET DE SEMER DANS UN SOL FROID.

PRÉCAUTION

Si utilisé dans le blé, des conditions de sécheresse pendant l'année de jachère après l'application de RIVAL 10G peuvent résulter en une rémanence de RIVAL 10G supérieure à la normale pour l'année de culture. En ces circonstances, afin de diminuer les risques d'endommager le blé, semer le blé à un taux de semis plus élevé, semer peu profondément et semer dans un lit de semence humide, chaud et bien préparé.

UTILISATION DE RIVAL 10G EN APPLICATION D'AUTOMNE POUR LA SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE ET DE LA SÉTAIRE GLAUQUE (MILLET SAUVAGE) DANS LE BLÉ

RIVAL 10G peut être appliqué et incorporé au sol sur une jachère d'été ou un chaume entre le 1er septembre et le gel au sol pour supprimer les sétaires verte et glauque (millet sauvage) pendant l'année qui suit l'année de culture du blé. RIVAL 10G supprime alors la sétaire quand elle germe et ne supprime pas les plants de sétaires établis.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Toutes les variétés de blé de printemps incluant les semi-nains, le blé de force roux de printemps et le blé durum.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Sétaires verte et glauque (millet sauvage).

MOMENT POUR L'APPLICATION

RIVAL 10G peut être appliqué à l'automne, entre le 1er septembre et le gel au sol, pour supprimer la sétaire l'année suivante.

PRÉPARATION DU SOL

RIVAL 10G peut être appliqué sur une jachère d'été ou sur un chaume. Le chaume peut avoir été travaillé ou non, par contre les sols recouverts de beaucoup de déchets doivent être travaillés avant d'appliquer RIVAL 10G pour permettre au produit de pénétrer la surface du sol. Si la croissance végétative est sévère, la détruire avant d'appliquer RIVAL 10G. Cette végétation peut être détruite en sarclant ou par des méthodes de suppression chimique. Si le chaume a été brûlé, sarcler avant d'appliquer RIVAL 10G.

MÉTHODE D'APPLICATION

Appliquer RIVAL 10G uniformément à la surface du sol à l'aide d'un applicateur pour produit granulaire bien calibré. Incorporer RIVAL 10G dans le même sens que l'application et dans les 24 heures qui suivent l'application. Éviter d'en appliquer trop.

NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G PAR VOIE AÉRIENNE

AVIS :

NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G À L'AUTOMNE (POUR SUPPRIMER LA SÉTAIRE L'ANNÉE SUIVANTE DANS LE BLÉ) SUR UN SOL TRAITÉ AVEC RIVAL, Treflan, Heritage, OU Triflurex DANS LA MÊME ANNÉE QUE LA CULTURE OU DANS L'ANNÉE PRÉCÉDENT LA CULTURE.

INCORPORATION

Incorporer uniquement à l'aide d'un instrument à disques ou d'un sarcleur. Les sarcleurs à travail profond ne mélangent pas efficacement, ceux-ci peuvent par contre être utilisés pour la première incorporation si la quantité de déchets le prescrit. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures qui suivent l'application de RIVAL 10G. Incorporer RIVAL 10G à une vitesse de 8-13 km/h. Attendre au moins 5 jours avant d'effectuer la deuxième incorporation. La seconde incorporation doit être faite à angle droit par rapport à la première. La deuxième incorporation peut être effectuée à l'automne ou au printemps, avant l'ensemencement du blé. Les deux incorporations doivent être faites à une profondeur de 5-8 cm. Par la suite, le travail du sol doit se faire à une profondeur maximale de 8 cm.

Ne pas appliquer et incorporer RIVAL 10G quand le sol est en mauvais état de culture (humide, bosselé et motté).

Ne pas incorporer avec un sarcloir à tiges, de herse ni d'un semoir à houe.

DOSE D'APPLICATION

TOUS LES SOLS AVEC 2-8 pourcent de MATIÈRE ORGANIQUE
APPLICATION D'AUTOMNE
1ER SEPTEMBRE - GEL
5.5 KG/HECTARE

AVIS :

NE PAS APPLIQUER RIVAL 10G À L'AUTOMNE POUR SUPPRIMER LA SÉTAIRE DANS LE BLÉ SI LA MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL EST INFÉRIEURE À 2 pourcent OU SUPÉRIEURE À 8 pourcent.

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE

Bien préparer le lit de semence en travaillant le sol au printemps avec un instrument à disques ou un sarcleur. (Cette opération n'est peut être pas nécessaire si le semis est fait avec un semoir à disque ou un semoir pneumatique). Semer dans un lit de semence humide, chaud et ferme afin d'assurer une germination rapide. S'assurer que les plantules des mauvaises herbes sont détruites et non repiquées au courant des opérations de printemps. Le semoir doit placer la semence de blé à 3-6 cm de profondeur. LES VARIÉTÉS DE BLÉ SEMI-NAIN DOIVENT ÊTRE SEMÉS PEU PROFONDÉMENT. Le lit de semence doit être bien entassé ou hersé après le semis pour assurer une bonne germination.

AVIS :

POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE BLÉ, UTILISER UNE SEMENCE DE BONNE QUALITÉ ET SUIVRE LES PRATIQUES DE SEMIS QUI FAVORISENT DE BONNES CONDITIONS DE CROISSANCE. ÉVITER DE SEMER TROP PROFONDÉMENT, UN LIT DE SEMENCE MEUBLE ET DE SEMER DANS UN SOL FROID.

PRÉCAUTION

L'APPLICATION DE RIVAL 10G DANS LE BLÉ POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES SUR LES COLLINES TRÈS ÉRODÉES PEUT AFFECTER NÉGATIVEMENT LA POPULATION DE LA CULTURE. TOUTES LES PRÉCAUTIONS ET LES MODES D'EMPLOI QUI FIGURENT DANS LA PREMIÈRE PARTIE DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE SONT APPLICABLES À L'UTILISATION DE RIVAL 10G DANS LE BLÉ COMME POUR TOUTES LES AUTRES CULTURES.